

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Au
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	8365	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	TRIA ABDELLAH
Nom & Prénom : 04-01-1964			
Date de naissance :			
Adresse : 125 RUE 13 BP 0UMERRABII - EL OULFA CASABLANCA			
Tél. :	06 61 23 33 76	Total des frais engagés :	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. LAOUISSI Nadia Professeur en Ophtalmologie 16 Boulevard Abdelmoumen Casablanca Tél/fax: 05 22 98 46 00

Date de consultation :	19/01/2022	Age:	
Nom et prénom du malade :	JAKHIA SANAA	Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	2022	En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	Amelopne
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atter médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je d'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 19/01/2022
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

 <p>PHARMACIE S. CHALAK HALILOU Docteur en Pharmacie 55, Av. Oued Sbibha Tel / Fax : 05 22 88 55 55 ICE : 00154146800057</p>	<p>L'achet et signature du oratoire et du Radiologue</p>
---	---

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cauchet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HALAK HAL Distributeur en Pharmacie Av. Oued Sédou - El Oued Tél : 05 22 99 23 55 Fax : 05 22 99 23 55 CASABLANCA 0154146800057	19/01/22 23/01/22	1199,20 1800,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Nature du Radioliste	Date	Désignation des Coefficients	
Radiologue			

AUXILIAIRES MEDICAUX

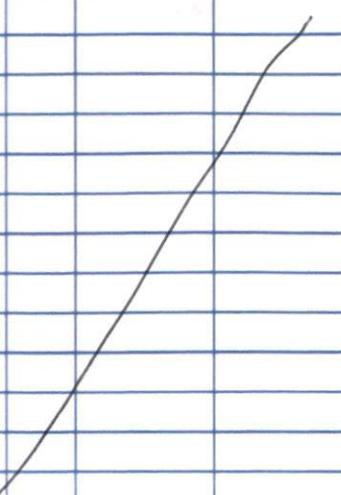
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée. Il peut pratiquer en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur N. LAOUISSI

الأستاذة لعويسى. ن

Spécialiste en Ophtalmologie

Maladies et Chirurgie des Yeux

Ex. Professeur à la Faculté de Médecine

et de Pharmacie de CASABLANCA

Ex Attachée au CHU de Nantes (France)

Microchirurgie de l'Oeil

Strabisme - Phacoemulsification

Angiographie - Laser - Lentilles de Contact

Chirurgie Réfractive

Agree en Médecine Aérospatiale

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ملحق سابق بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تحطيم الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة الحول

Casablanca le :

19-1-022
HAJSASI سعيد



le vendeur pour opticien et Optique pré vendre

OD (170 - 050)

OG (170 - 1)



149,95x8
ouïer me gel

18k aux
x 6 ws

Dr. LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophtalmologie
Sis à 76 Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Telfax: 05 22 99 46 00

→ T.SVP

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1ère Etage - Casablanca

Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15



Optique 1000 %

Opticien - Optométriste



Facture : N° 000530

Date :

3/3/2022

Mr :

Docteur :

Type des Verres :

Monture :

Vision de Loin :

OD Axe.....

Cyl.....

Sph.....

OG Axe.....

Cyl.....

Sph.....

Vision de Prés :

OD Axe.....

Cyl.....

Sph.....

OG Axe.....

Cyl.....

Sph.....

Optique Mille pour Cent
Optométriste & Opticien

Add :

Montant :

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211